

No. 37659

October 25, 2018

Le 25 octobre 2018

BETWEEN:

ENTRE :

EMP by Her Litigation Representative
Philip Tinkler

EMP par son représentant à l'instance, Philip
Tinkler

Applicant

Demanderesse

- and -

- et -

Her Majesty the Queen in Right of Alberta

Sa Majesté la Reine du chef de l'Alberta

Respondent

Intimée

AND BETWEEN:

ET ENTRE :

LC

LC

Applicant

Demanderesse

- and -

- et -

Her Majesty the Queen in Right of Alberta

Sa Majesté la Reine du chef de l'Alberta

Respondent

Intimée

JUDGMENT

The motion for an extension of time to serve and file the application for leave to appeal is granted. The motion to file a lengthy memorandum of argument is dismissed. The applications for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Alberta (Edmonton), Number 1603-0177-AC, 2017 ABCA 284, dated September 7, 2017, are dismissed without costs.

Martin J. took no part in the judgment.

JUGEMENT

La requête en prorogation du délai de signification et de dépôt de la demande d'autorisation d'appel est accueillie. La requête pour déposer un mémoire volumineux est rejetée. Les demandes d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel de l'Alberta (Edmonton), numéro 1603-0177-AC, 2017 ABCA 284, daté du 7 septembre 2017, sont rejetées sans dépens.

La juge Martin n'a pas participé au jugement.

C.J.C.
J.C.C.